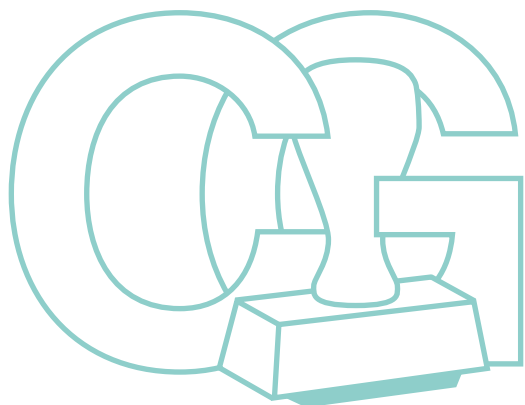




Discrimination dans la recherche d'emploi ?



≈
Culture générale
DISCRIMINATION
≈

ARTICLE 2

INTERDICTION DE LA DISCRIMINATION

« Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. »

DÉCLARATION UNIVERSELLE

DES DROITS DE L'HOMME (DUDH), 1948.

DESCRIPTION

Toutes les personnes qui apprennent une profession ont déjà dû postuler au moins une fois pour trouver une place d'apprentissage, avec différentes expériences à la clé.

Ce dossier prévoit deux activités qui invitent les élèves à réfléchir aux formes de discrimination. Dans un premier temps, les élèves réfléchissent à ce qu'on observe chez les autres et apprennent à identifier les préjugés. Cette activité peut démontrer comment les préjugés peuvent engendrer de la discrimination. Dans un second temps, les élèves travaillent sur des affiches qui traitent de discrimination. Les deux phases d'enseignement peuvent être intégrées séparément dans le cours, mais il est aussi possible de les combiner.

« J'ai conçu cette activité en relation avec le thème « Postuler ». »

Tvrtko Brzović, Enseignant de culture générale dans une école professionnelle

LIEN AVEC LE PLAN D'ÉTUDES CADRE

FORMATION PROFESSIONNELLE. Un des buts généraux de la formation générale professionnelle consiste à développer des compétences sociales, éthiques et juridiques. D'un point de vue éthique, cette activité leur permet entre autre d'agir avec empathie et de prendre en compte « d'autres perspectives ». Ils sont également amenés à soumettre « au crible de principes éthiques les décisions prises et les façons d'agir dans des situations nouvelles et inconnues. » Ils sont invités à « distinguer d'autres réalités culturelles, dans un environnement où l'on doit tenir compte du droit d'autrui à la différence et du respect des droits fondamentaux de chacun. » Le développement des compétences en droit est également favorisé par cette activité qui permet aux élèves de reconnaître « les règles juridiques importantes pour la société. »

→ OFFT. Formation professionnelle. Plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale, p. 13, 17 et 18.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MATIÈRE : Culture générale

NIVEAU : 15 – 20 ans, école professionnelle, 3^{ème} – 4^{ème} année d'apprentissage

DURÉE : 45 – 90 minutes

FORME : Travail de classe & et travail de partenariat

UNE INITIATIVE DE :

**AMNESTY
INTERNATIONAL**





Activité 1 : Où la discrimination se cache-t-elle ?



OBJECTIFS :

- ≈ Les élèves connaissent l'article 2 « Interdiction de toute discrimination » et l'article 23 sur le droit au travail et à un salaire équitable.
- ≈ Les élèves engagent un débat interne, ainsi qu'avec d'autres personnes.
- ≈ Les élèves peuvent identifier les préjugés et la discrimination dans le cadre du marché du travail.

DURÉE : 45 minutes

MATÉRIEL : Fiche de travail « Attributs chez d'autres personnes », présentation « Discrimination – Qu'est-ce que ça signifie et où se manifeste-t-elle? », DUDH, flipchart.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. L'enseignant-e introduit le thème et présente brièvement le déroulement du cours. (5 minutes)
2. Les élèves se décrivent mutuellement et concrétisent la description en notant des mots-clés sur la fiche didactique « Attributs chez d'autres personnes. » (10 minutes)
3. En plénum, les éléments mis en exergue sont rassemblés et notés. Ensemble, on essaie de faire ressortir les préjugés contenus dans ces éléments. Sur un tableau-conférence, les élèves notent les situations qui génèrent de la discrimination. (15 minutes)
4. A l'aide de la présentation « Discrimination – Qu'est-ce que ça signifie et où apparaît-elle? », l'enseignant-e aborde la définition de la discrimination, ses bases juridiques, la discrimination lors de la postulation et des exemples de solutions (postulations anonymisées.) C'est à ce moment que l'enseignant distribue la DUDH, pour parler de l'article 2, l'article qui interdit la discrimination. Des liens entre les observations des élèves, notées sur le flipchart et l'article 2 de la DUDH peuvent être établis. A la fin du cours, il faut savoir clairement expliquer ce qu'est la discrimination et que la DUDH l'interdit. (15 minutes)

SUGGESTION

Pendant la présentation (étape 4), il peut s'avérer utile de mentionner l'existence de l'article 23 (droit au travail) et de souligner comment la discrimination est étroitement liée au droit du travail. Ces liens montrent clairement l'interdépendance des différents droits.

ARTICLE 23 – Droit au travail et à un salaire équitable, liberté syndicale

1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.
2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal (...)



Activité 2 : Interdire la discrimination !



OBJECTIFS :

- ≈ Les élèves connaissent l'article de la DUDH qui interdit la discrimination (et celui qui garantit le droit au travail.)
- ≈ Les élèves engagent le débat en interne, ainsi qu'avec d'autres personnes.
- ≈ Les élèves peuvent identifier les préjugés et la discrimination dans le cadre du marché du travail.
- ≈ Les élèves savent illustrer la discrimination et y rendre attentives d'autres personnes, tout en étant elles-mêmes sensibilisées à cette thématique.

DURÉE : 60 – 90 minutes

MATÉRIEL : La DUDH, la fiche de travail « Campagne contre la discrimination lors de postulations » (+ matériel de l'activité I) PowerPoint « Les droits humains, c'est quoi au juste ? » à télécharger depuis notre site Internet et/ou court métrage d'animation « Wissenwerte : droits de l'homme ».

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Dans l'idéal, l'activité 1 est réalisée avant l'activité 2.
2. Les élèves se répartissent en groupes de trois, en utilisant la fiche didactique « Campagne contre la discrimination lors de postulations », et créent des affiches qui doivent attirer l'attention des autres à la discrimination lors de postulations.
(30 – 60 minutes)
3. Les élèves présentent leurs affiches devant la classe en groupes. Celles-ci peuvent être exposées dans l'école. (5 – 10 minutes par présentation)
Ou:
4. Les présentations sont reportées au prochain jour d'enseignement. De même, l'exposition dans l'école peut être intégrée dans le cours, les élèves expliquent alors, par exemple durant la pause, les objectifs de leurs affiches. Ils peuvent aussi inviter des classes à suivre de brèves présentations.

RÉFÉRENCES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ≈ AMNESTY INTERNATIONAL SUISSE : Introduction aux droits humains en 18 questions-réponses. Disponible en ligne sur : www.amnesty.ch/fr/themes/droitshumains/introduction-aux-droits-humains
- ≈ AMNESTY INTERNATIONAL SUISSE : La Déclaration universelle des droits de l'homme [en ligne]. Disponible sur : www.amnesty.ch/fr/themes/droitshumains/declaration-des-droits-de-l-homme
- ≈ ASSOCIATION HUMANRIGHTS.CH : Introduction aux droits. Disponible en ligne sur : www.humanrights.ch/fr/droits-humains-connaissances
- ≈ SYNDICAT UNIA : Agir contre le racisme ! [en ligne]. Disponible sur : www.migesplus.ch/fileadmin/Publikationen/Unia_StoppRassismus_fr.pdf



Attributs chez d'autres personnes



TÂCHE : Lorsque nous rencontrons quelqu'un pour la première fois, des éléments précis attirent notre regard. Réfléchissez à ce qui vous frappe au premier coup d'œil et à ce qui attire votre attention. Inscrivez vos réflexions avec des mots-clés. Dans un deuxième temps, classez les mots-clés dans le tableau, de telle manière que vous puissiez distinguer entre les caractéristiques d'une personne que vous pourriez modifier et celles qui ne peuvent pas être changées si facilement.

MODIFIABLE

NON MODIFIABLE



Campagne contre la discrimination lors de postulations



Durant le cours, vous avez débattu du thème de la discrimination et abordé plusieurs domaines dans lesquels les gens sont discriminés. Il arrive régulièrement que des personnes soient désavantagées dans la procédure de postulation à cause de leur sexe, de leur origine, de leur religion, de leur orientation sexuelle ou de la couleur de leur peau.

DÉROULEMENT :

1. Au sein du groupe, vous réunissez les idées sur le message que vous voulez transmettre par votre affiche.
2. Réfléchissez à la manière de représenter votre idée sur l'affiche. Faites une esquisse.
3. Choisissez la manière de la créer, à la main ou sur un support digital : Soit vous allumez votre tablette, soit vous demandez à l'enseignant-e une affiche vierge.
4. Le groupe crée son affiche. Répartissez les tâches entre vous. Gardez à l'esprit vos idées et faites votre esquisse.
5. L'affiche est terminée, vous l'exposez à l'endroit prévu et vous vous préparez à la présenter. La présentation doit durer entre 5 et 10 minutes.

OBJECTIF : Le groupe crée une affiche qui attire l'attention sur la discrimination lors de postulations. Une fois celle-ci terminée, elle peut être présentée à la classe.

TEMPS À DISPOSITION : 30 – 60 minutes (pour l'affiche)
+ 30 minutes (pour les présentations).